



Communiqué de presse  
Paris, le 23 novembre 2017

# Engagement citoyen

## Rassemblement régional annuel des volontaires en service civique

François Ravier, préfet, secrétaire général de la préfecture de région, préfecture de Paris représentant le préfet de région, Michel Cadot, a présidé, ce jour, en présence de Yannick Blanc, haut-commissaire à l'engagement civique, le rassemblement annuel des volontaires franciliens en service civique. Organisé par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, ce forum intitulé « *Le service civique, quel impact dans ma vie ?* », a permis aux jeunes volontaires et à tous les partenaires du service civique d'échanger sur cet engagement citoyen.

Pour le préfet de région, Michel Cadot, « *l'engagement de nos jeunes concitoyens au profit de missions d'intérêt général, dans le respect et le partage des valeurs républicaines est une des bases fondamentales de notre vivre-ensemble* ».

### Des ateliers pour partager leur ressenti

Lors de cette journée, les jeunes volontaires ont eu l'occasion de participer à différents ateliers d'expression, de créativité et de partage d'expériences, animés par des associations accueillant, elles-mêmes des jeunes en service civique comme Les enfants du Canal, La Ligue de l'enseignement, Métropop', ou encore le théâtre de l'Opprimé.

Un atelier organisé par Unis-Cité était spécialement dédié aux tuteurs qui ont pu échanger sur leurs bonnes pratiques d'accompagnement.

### Le service civique, un engagement citoyen

Depuis sa création en 2010, le service civique a bénéficié à près de 34 000 jeunes franciliens.

Le service civique devenu universel depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015 s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Les volontaires étrangers, notamment étudiants, sont accueillis sous conditions.

Indemnisé 580 euros par mois, le service civique permet aux jeunes de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité, en France ou à l'étranger et ce, dans neuf domaines d'action (solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté et aide humanitaire).

À l'occasion d'un engagement de six à douze mois, le volontaire peut se mobiliser sur une mission d'intérêt général qui participe à son éveil à la citoyenneté et à l'élaboration de son projet d'avenir.

### Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)